

Conseil municipal du 16 mai 2024

Étaient présents : Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Le Breton Michel, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Testard Émilie

Pouvoirs : Monsieur Frédéric Point donne pouvoir à Monsieur Joël Poupard, Monsieur Claude Rouillard donne pouvoir à M. Sébastien Sigonneau, Madame Céline Thomas donne pouvoir à Madame Valérie Cillon, Monsieur Jean-Pierre Thomas donne pouvoir à Madame Béatrice Balada.

Commission d'appel d'offres

Le marché ayant pour objet la mission à maîtrise d'œuvre pour la démolition et la construction de la salle de sport a été publié le 12/03 dernier. La date limite des offres était fixée au 17/04/2024 à 12h00.

32 entreprises ont retiré le dossier et 15 ont répondu à l'offre.

Les plis ont été ouverts le 17/04/2024.

Suite à l'ouverture des plis et après un travail d'analyse, la société VIC OUEST Assistant à Maitrise d'ouvrage, a rédigé un rapport d'analyse des offres et l'a présenté au groupe de travail de la salle de sport le 02/05 dernier.

La réunion de la commission d'appel d'offres a eu lieu le mardi 14/05/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider la proposition de BEE ARCHITECTURE, 10 Place des Perrochères à Chemillé en Anjou.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Local des associations : l'entreprise Bouchet a envoyé un devis d'enrobé. La commission étudiera ce sujet à la prochaine réunion.

Cimetière

- Pascal va démousser le dallage du colombarium.
- Nettoyage complet du cimetière pour les cérémonies du 8 mai
- Béatrice signale que les panneaux de reprise de concessions ont été bougés. Un point va être fait avec la mairie et les panneaux seront remis à leur juste place.
- Concernant le brulage des mauvaises herbes dans les allées, il est signalé que Pascal ne peut pas toujours passer partout car des pots sont dans les allées. Voir pour faire une information aux familles pour que les pots soient posés sur les tombes et non dans les allées.
- Le monument aux morts a été rénové.

Chemins ruraux : Voir avec Laurence pour conclure le dossier rapidement car enquête publique a lieu du 10 au 26 juin 2024. Des frais liés à ce dossier seront à supporter par la commune (frais du commissaire enquêteur).

Signalisation horizontale : L'entreprise CREPEAU doit intervenir fin semaine 18 si la météo le permet.

Chemins pédestres : Broyage réalisé semaine 17 par l'Agglo.

Terrains de jeux : un devis a été reçu aujourd'hui. Vu les montants, est-il utile de réparer des jeux en « fin de vie » ? le sujet sera abordé à la prochaine réunion de commission.

Bâtiments

Tireuse à bière salle du Cormier : Une demande a été faite à Teddy le 10 avril dernier pour boucher au ciment un petit trou dans le carrelage à la suite du retrait de la tireuse précédente. En attente

Eglise : La commission valide le devis de la société BODET pour le changement du moteur de volée de la cloche n°2 pour un montant de 2 741.50 € HT. Le Conseil municipal valide le devis

Nettoyage : La commission remarque que les pavés devant l'église et la mairie, les murs de l'église ainsi que ceux de la salle saint Jacques sont sales. Pascal propose de passer de l'antimousse sur les pavés. Pour les murs, il faudra faire appel à un prestataire. Voir avec entreprise Paillat.

Verrière : Peu de nouvelles de l'entreprise CHESNEAU. Les travaux sont repoussés en juin. Un message est laissé sur le répondeur le 26 avril.

Nous avons reçu un mail le 02/05 pour une pose courant juin.

Une DP devra être déposée.

Salle du Cormier : Suite à des fuites de toiture, nous avons validé en urgence de devis de Batitech pour 2 295 € HT. Ils sont intervenus rapidement

A noter que compte tenu du matériau (liner), un entretien annuel est fortement conseillé et qu'il soit normal de refaire des soudures (au bout de 20 ans, on s'en sort bien). Le devis pour un entretien annuel est de 566 €.

Salle Claude Vivion =sujet non évoqué en commission : Un devis a été demandé à l'Entreprise Sythac pour des dalles de plafond acoustique ; sans réponse pour l'instant

Vestiaires foot pendant les travaux : une étude a été faite pour l'installation de vestiaires éphémères pendant la période allant de la démolition de la salle de sport jusqu'en juin 2025. En effet, début juillet 2025, l'ensemble du terrain de sport sera utilisé pour la fête des burlesques. Vu le coût proposé, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à la demande de l'association Somloirzyernay foot.

Ecran multifonction : suite à la visite de Konica Minolta à Angers, nous avons reçu un devis en location soit 137€/mois pendant 5 ans ; nous avons alors contacté Onillon des Aubiers qui est moins cher mais sans service maintenance logiciel (matériel nu) ; nous avons alors demandé à DAD (fournisseur du matériel informatique) soit 4 843.50 € = sujet restant ouvert.

Cholet Agglomération

PLUiH : une réunion aura lieu le 23/05 prochain à 14h00.

Projet éolien : une réunion avec Cholet agglomération et l'agglomération du Bocage Bressuirais aura lieu le 10/06 prochain à Cholet

Contrôles assainissement : un point est prévu le 13/06 prochain à Cholet pour pouvoir avancer sur les projets.

Questions diverses

Cerquo'folies : Le CDF a sollicité la mairie pour installer des plots et des mâts pour mettre des guirlandes lumineuses. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande.

Enquête publique : l'enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU des Cerqueux envisageant la réalisation du projet porté par l'entreprise de transport Brémond, en l'occurrence l'implantation d'un bâtiment de stockage est terminée. Après étude, le commissaire enquêteur émet un avis favorable.

Eclairage public : l'éclairage public ne fonctionne pas correctement. Un courrier sera envoyé au SIEML.

CSA salle du Cormier : la Commission de Sécurité et d'Accessibilité, qui a lieu tous les 3 ans, s'est tenue le 15/05/2024. Un avis favorable est émis.

Demande de subvention pour la construction de la salle de sport : la réponse positive à la demande qui a été faite dans le cadre de la DETR est arrivée ce jour. A ce jour, d'autres demandes sont en attente.

SPA Angers : le contrat avec Angers va s'arrêter en avril 2025. Il faut voir pour adhérer à la SPA de Cholet.

Terrain Coiffard : L'UDAF n'a pas accepté l'offre faite par la commune. Une nouvelle offre à 5 000 € net vendeur avec les frais de bornage à la charge de la commune va être faite.

Plan de sauvegarde communal : une réunion sera proposée en juin pour travailler sur ce sujet.

Extincteur foyer des jeunes : un extincteur a été intentionnellement vidé par les jeunes. Une délibération sera rédigée pour diminuer la subvention communale du montant de la facture d'APS. Le Conseil émet un avis favorable.

Soirée foot en mars : des dégâts ont été constatés. L'entreprise CEPY est intervenue pour réparer ces dégâts. La facture sera rédigée au nom de l'association du foot.

Elections européennes : il manque 2 personnes pour la tenue du bureau de vote. Des réponses sont attendues rapidement.

Prochaine réunion le jeudi 18/06/2024